Paysage Actualités
17 RUE D'UZES
75108 PARIS CEDEX 2 - 01 40 13 30 30

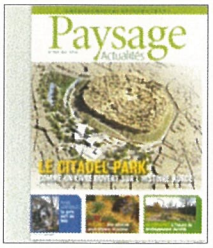

MAI 14
Mensuel

Surface approx. (cm²) : 1082
N° de page : 36-37

Paillages.
Une solution pour chaque situation

Leurs avantages ne souffrent pratiquement plus de contestation. Reste à s'y retrouver au milieu d'une offre qui s'est considérablement diversifiée au cours de ces dernières années.

À l'heure du développement durable, les collectivités territoriales cherchent les meilleures solutions pour réaliser leurs plantations tout en réduisant leur impact environnemental. Le paillage des massifs et des pieds d'arbre constitue l'un de ces axes de travail. Il permet en effet de limiter le développement de la flore spontanée, favorise le maintien de l'humidité du substrat, réduisant ainsi les besoins en eau, évite les phénomènes d'érosion ou de battance du sol en présence de fortes pluies et améliore la fertilité et la vie du sol, lorsqu'il s'agit de paillages organiques biodégradables. Au-delà de ces atouts qui concernent essentiellement le sol, les paillis protègent également les végétaux ligneux contre les blessures pouvant être provoquées par les appareils d'entretien ou de propreté (tondeuses, débroussailleuses, balayeuses).

Un marché diversifié. À l'origine, au XIXe siècle, les paillis étaient exclusivement constitués de paille broyée pour protéger les cultures vivrières. Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1980 que l'on a utilisé le paillage pour les plantations ornementales, avec un produit déjà employé aux États-Unis depuis les années 1970 : l'écorce de pin à torches. Un produit similaire, à base d'écorces de pin maritime, fera son apparition en France au milieu des années 1980. Dès le début des années 2000, face à la raréfaction de ce matériau et à l'augmentation de la demande, le marché s'est fortement diversifié. Aujourd'hui, on distingue deux principales catégories de paillis : les pailles fluides ou particulaires, constituées d'agrégats de matériaux « libres », d'origine végétale ou minérale ; et les paillis continus, composés de plaques, de toiles ou de films. Si les toiles plastiques ont été largement utilisées pour les plantations d'accotement ou de terre-plein, leur usage tend actuellement à se raréfier au niveau des aménagements paysagers, la réglementation imposant depuis plusieurs années le recyclage des produits plastiques. Avant la mise en place d'un paillage, le sol doit avoir été ameubli et nettoyé afin de supprimer la végétation adventice. Pour conserver ses qualités au fil du temps, il doit être soigneusement entretenu : outre un passage régulier pour enlever d'éventuels déchets et les plantes indésirables, il est souvent nécessaire de « compléter » le paillis lorsque l'on souhaite maintenir un effet de couverture totale.

Priorité aux matériaux régionaux. Des préconisations surtout valables pour les matériaux d'origine végétale qui se décomposent dans le temps, mais

Paillis organiques. « Bruts » ou manufacturés ?

1 Y.H.

2 BIOLANDES

3 BIOLANDES

Les produits organiques comprennent deux familles de paillis : les premiers, naturels, sont élaborés à partir de certains déchets verts ; les seconds sont issus d'un process de transformation.

Produits manufacturés et paillis « bruts » font partie de la famille des paillis organiques, ceux-ci étant issus de la valorisation des rémanents de tailles d'arbre et d'arbuste (1). Peuvent également être utilisés dans les parcs les déchets de tonte séchés ou les feuilles mortes. Seules précautions à prendre : éviter cette pratique en présence de problèmes sanitaires graves : chancre coloré du platane, mineuse du marronnier… Parmi les paillis manufacturés, on trouve des produits de couleur naturelle, mais aussi une large gamme de matériaux colorés qui répondent plus à des usages décoratifs (2).
On réservera les plus grossiers ou ceux de fort calibre – paillette de lin ou de miscanthus (3) – aux pieds d'arbre ou aux massifs d'arbustes, et les paillis plus fins et homogènes aux massifs fleuris. L'épaisseur préconisée (de 4 à 10 cm) dépend essentiellement de la vitesse de dégradation du paillis, elle-même fonction de la nature du matériau et de son calibrage. En effet, plus celui-ci est faible, plus sa détérioration est rapide, et son pouvoir couvrant amoindri. À noter que la plupart des paillis organiques sont mis sur le marché en tant que support de culture et répondent, dans ce cas, à la norme d'application NF U 44-551 qui réglemente les « supports de culture » avec ou sans engrais.

Eléments de recherche : Toutes citations : - CAS ou Chambre syndicale des Améliorants organiques et Supports de cultures : organisme de défense et promotion des professionnels fabricants/négociants d'engrais/terreau - CHARTE DES SUPPORTS DE ...

Paysage Actualités
17 RUE D'UZES
75108 PARIS CEDEX 2 - 01 40 13 30 30

MAI 14
Mensuel

Surface approx. (cm²) : 1082
N° de page : 36-37

Paillis minéraux. À «consommer» sur place

Esthétiques, adaptés à tous les types de plantations, incombustibles, ils ne se dégradent pas. Leur poids constitue cependant un handicap au niveau de leur transport.

Les paillis minéraux ou, plus exactement, issus de matériaux inertes présentent des avantages similaires aux produits organiques au niveau de la protection du sol. En outre, ils ne se dégradent pas, hormis les produits friables comme la paillette d'ardoise, et peuvent être installés sans danger dans le sud de la France où les paillis composés de matériaux secs et inflammables sont bannis pour limiter les risques d'incendies. Ils sont appréciés pour leurs qualités esthétiques et leur pH neutre, ce qui convient à tous les types de plantation. En revanche, ils ont tendance à s'intégrer au sol s'ils ne sont pas associés à une toile en sous-couche, et, pour les produits de couleur foncée, il peut exister un risque d'échauffement du substrat en période estivale, dommageable pour la végétation. Enfin, les paillis minéraux sont lourds à transporter...

Parmi les produits à base de roches les plus courants, on trouve l'ardoise (1), la pouzzolane (2), les graviers (3) ou le sable. Autre catégorie de matériaux: ceux préfabriqués ou issus du recyclage de matériaux inertes (les billes d'argile, le verre pilé et poli, la brique concassée).

aussi dans le cas d'utilisation de produits minéraux friables comme la paillette d'ardoise. La fréquence de regarnissage est généralement comprise entre un et trois ans, selon l'épaisseur de paillis souhaitée et le type de matériau utilisé. La diversité des produits est telle qu'il est possible de trouver à chaque situation une solution adaptée, sachant que, pour rester dans une démarche de développement durable, il est plutôt conseillé de privilégier des matériaux issus de son bassin régional. ■ **Yaël Haddad**

Pour en savoir plus:

- *Andréa Loreau, «Diversité et effets du paillage», fiche de synthèse Plante & Cité, mars 2014, 13 pages.*
- *Site www.cas-asso.com de la Chambre syndicale des améliorants organiques et supports de culture (CAS).*

1 DUMONA

2 DUMONA

3 Y.H.

Écorces de pin. Une question de calibre

Disponibles selon de nombreuses «versions», elles protègent les plantations, permettent d'économiser l'eau d'arrosage et, pour certaines d'entre elles, bénéficient d'une certification de qualité.

Les professionnels de la CAS (Chambre syndicale des améliorants organiques et supports de culture) soulignent que l'idée selon laquelle les écorces de pin (1) acidifient les sols est fausse! Des expérimentations ont ainsi montré que cet effet acidifiant, sur le plan agronomique, n'est pas significatif pour les sols neutres et ceux dont le pH est compris entre 6,2 et 7, de même que pour les sols basiques, appelés aussi «calcaires», avec un pH compris entre 7 et 8,2, ou à l'opposé pour les sols qualifiés de très acides (pH inférieur ou égal à 4,5). Le seul bémol intéresse les sols acides (pH entre 4,5 et 5,5) pour lesquels une baisse durable de pH a été observée. Mais, d'une part, ils ne représentent qu'environ 10% de la surface des sols en France et, d'autre part, pour mettre en place des aménagements dans ce type de milieu, on cherche souvent à faire remonter le pH, la palette végétale adaptée aux sols acides étant restreinte. Le marché propose plusieurs catégories de produits: calibre 10/40 (paillis grossier), 10/25 ou 20/40 pour un effet plus homogène. Pour ces deux derniers, on trouve des produits «haut de gamme» avec une certification de qualité supplémentaire (NF 142). Dans ce cas, il est garanti que le matériau correspond à un calibre précis (2), exempt de fines et qu'il n'est composé que de suber, la partie externe de l'écorce qui se décompose moins vite que son autre constituant: le liber.

1 BIOLANDES

2 PELTRACOM

Eléments de recherche : Toutes citations : - CAS ou Chambre syndicale des Améliorants organiques et Supports de cultures : organisme de défense et promotion des professionnels fabricants/négociants d'engrais/terreau - CHARTE DES SUPPORTS DE ...